

Communiqué de presse du 10 septembre 2018

Il faut les voix des parlementaires valaisan-e-s pour les bourses d'études en Valais !

Le 12 septembre 2018 les parlementaires valaisan-e-s voteront sur la motion du député vert Jérémy Savioz qui demande la ratification par le Valais du concordat intercantonal sur les bourses d'études.

L'UNES soutient cette motion. La ratification de ce concordat est très importante pour obtenir une harmonisation de la situation des bourses en Suisse, afin de garantir l'égalité des chances dans l'accès à la formation, le libre choix du domaine de travail, ainsi que des conditions d'études adéquates pour les étudiant-e-s valaisan-ne-s. Le Valais est le seul canton romand qui manque encore à la liste des cantons signataires.

Même si les projets novateurs fleurissent (campus Energypolis de l'EPFL à Sion, projet Constellium avec le HES-SO, institut de recherche IDIAP à Martigny), la table ronde de la rentrée de l'économie valaisanne 2018 soulignait la difficulté pour certains industriels à recruter des travailleur-euse-s qualifié-e-s.

« A l'heure où le Valais se profile comme un pôle d'excellence et d'innovation, comment ne pas investir dans la première des matières premières, la jeunesse valaisanne ? » interroge Ludmilla Dorsaz, étudiante et co-présidente de l'UNES.

Sans bourses suffisantes, des études rallongées risquent de coûter plus cher au canton, alors qu'investir dans la formation permettrait au Valais de demain de bénéficier de travailleur-euse-s qualifié-e-s, prêt-e-s à participer à la croissance économique du canton.

L'UNES recommande donc aux parlementaires de soutenir cette motion, pour un Valais de l'égalité des chances, de l'excellence et de l'innovation.

Pour plus d'informations, merci de vous adresser à :

Ludmilla Dorsaz, Coprésidente de l'UNES

Ludmilla.dorsaz@vss-unes.ch, +41 76 732 22 93